

Les épreuves de sélection:

Exigences préalables à l'entrée en formation		
Documents	Une fiche d'inscription normalisée avec photographie, Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans. Posséder l'Attestation de l'unité d'enseignement « premier secours en équipe »PSE1 à jour du recyclage annuel Certificat médical de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique sportive	
Capacités	Maîtriser les interventions en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident Avoir une pratique pour assurer la recherche d'une personne immergée, d'extraire une personne en milieu aquatique Être capable d'assurer les premiers secours Etre capable de s'intégrer dans un dispositif d'alerte Pouvoir réaliser une performance sportive en natation	
Tests des Exigences Préalables	Performance sportive : 800 m nage libre en moins de 16 mn	
	Test de sauvetage : « Parcours aquatique en continu de 100 mètres à réaliser en moins de 3m 30 »: Départ du bord suivi de 25 m nage libre en surface 2 parcours de 25 m, comprenant 15 m en immersion complète sur chaque longueur, sans appui avec un trajet matérialisé en surface et au fond 1 plongeon canard et recherche d'un mannequin (1,5kg à 1 mètre) entre 2,5 et 5 mètres de profondeur, remontée du mannequin en surface, le lâcher au signal et saisir un candidat pour le remorquer sur 25 mètres voies aériennes dégagées, le sortir de l'eau et prodiguer les premiers secours Remarque : Toute immersion de la face de la victime pendant au moins 5 secondes consécutives ou non entraîne l'élimination Pas de lunettes, ni pince- nez, ni combinaison	
	Dispenses :	Test de sauvetage : - les titulaires du BNSSA - les titulaires du groupe A de l'examen modulaire du BEESAN

Test de sélection de l'IRSS

Pour accéder aux tests de sélections de l'IRSS, les candidats devront avoir validé les tests des Exigences Préalables à l'entrée en formation.

Performance sportive (Coeff.1)	200 mètres 4 nages suivant le barème annexé et dans le respect des règles établies par la FINA
Entretien individuel (Coeff.2)	Entretien portant sur les expériences, le projet professionnel du candidat Durée 15 mn:
Test écrit (Coeff.1)	Cette épreuve porte sur les connaissances relatives au milieu aquatique. Durée 1h30: